

CCAS



L'ATOUT MAJEUR

LE VOTE CGT POUR PRÉSERVER LE BIEN COMMUN

Au bilan du mandat qui se termine, les administrateurs-trices CGT (actifs et retraités) ont obtenu les avancées suivantes :

- La création d'une aide au financement de la cotisation mutuelle pour les revenus les plus faibles.
- L'augmentation des aides (CESU) pour les faibles ressources, les faibles et moyennes dépendances (personnes en GIR 5 et 6 ne bénéficiant pas de l'APA).
- L'extension des bénéficiaires des chèques de Noël.
- La création d'une aide financière pour l'accueil temporaire (accueil de jour ou hébergement) sous condition de ressources depuis le 1^{er} janvier 2020.
- La mise en place le 1^{er} janvier 2020 d'une aide à la complémentaire Santé Solidaire participative ■

ÉLECTION 2021

DES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES RETRAITÉ-ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS DE LA RATP

DES ADMINISTRATEURS CGT POUR :

- Conquérir de nouveaux droits et prestations pour les retraités et leurs ayants-droits.
- Pérenniser et renforcer notre régime de Sécurité sociale spécifique à la RATP.

VOS CANDIDATES ET CANDIDATS CGT-RATP

TITULAIRES



Claude
VOISIN



Geneviève
NOËL



Pierre
LOSS



Martine
BRUN



Gérard
BALLAIS



Lysiane
LE MIGNON

SUPLÉANT-ES



Marie
BETHON



Marc
GRASSULLO



Catherine
JOSSO



Philippe
PÉRIN



Joëlle
MONFORT



Fabrice
CHEVTCHOUK

**Le progrès social comme seul objectif,
VOTEZ CGT L'ATOUT MAJEUR !**



L'ATOUT MAJEUR

Défense de vos droits et exigence d'une meilleure protection sociale

NOTRE CCAS, CE RÉGIME SPÉCIAL, « PIERRE ANGULAIRE » DE NOTRE PROTECTION SOCIALE, DEMEURE TRÈS PROTECTEUR. SON ÉVOLUTION N'EN DEMEURE PAS MOINS DÉPENDANTE DE CELLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Les systèmes publics de santé, de traitement de la dépendance sont aujourd'hui mis à mal. Et sous couvert « du modèle social français », les pyromanes se déguisent en pompiers.

Les personnels des EHPAD, des hôpitaux, n'ont de cesse depuis plus 2 ans de nous alerter : ce

sont tous ces « soignants » qui ont évité l'effondrement durant la crise sanitaire. Malgré tout cela, les choix sanitaires pour le « monde d'après » restent inchangés.

Les logiques de fermeture de structures publiques, de

déserts médicaux, vampirisés par le secteur privé là où c'est rentable expliquent aisément l'austérité infligée à la Sécurité sociale : en 2021 les moyens pour la Santé, pour l'hôpital, etc., seront une nouvelle fois diminués.

Ainsi la CGT s'investit plus que jamais pour empêcher que se généralise « la médecine des riches et la médecine des pauvres » voire le « pas de médecine du tout » avec pour corollaires : marchandisation, inégalités croissantes, solidarité absente, abandons.

Au contraire, nous voulons aller au « 100 % Sécurité Sociale ». Ce qui a été possible quelques années après la guerre, l'est a fortiori bien plus aujourd'hui : c'est un choix de société ■

LORS DU MANDAT 2021-2025, NOUS SERONS DÉTERMINÉS À NOUS OPPOSER À TOUTE RÉGRESSION DE NOS DROITS ET AGIRONS POUR OBTENIR :

- Le remboursement des 24€ facturés pour les actes lourds.
- Le remboursement des transports prescrits par un médecin.
- La mise en place d'aides financières significatives pour les personnes âgées dépendantes, hébergées en établissement.
- L'information systématique de tous les résidents et leurs familles sur l'existence du forfait dépendance de 165€ par mois sans conditions de ressources. (à ce jour 519 seulement en bénéficient sur les 1500 potentiels).
- Le renforcement du financement des aides à domicile pour les personnes dépendantes. La suppression des franchises, participations forfaitaires et des 1,7% de CSG supplémentaires appliqués aux retraités depuis 2018 pour atteindre sa suppression totale.
- Le tiers payant intégral partout en France pour ne pas renoncer aux soins et à la prévention.
- Le maintien de l'accueil téléphonique, de l'envoi postal des décomptes, face à la « fracture » numérique et à l'isolement.
- La représentation plus démocratique des retraités au Conseil d'Administration de la CCAS (actuellement 2 élus pour près de 35000 ressortissants).
- L'accroissement de la solidarité intergénérationnelle avec une hausse de la participation de l'employeur à la cotisation mutuelle.
- L'augmentation du nombre de vacations pour diminuer les délais d'attente des consultations.
- L'amélioration de l'efficacité et de l'accueil des services de la MSA.
- Le retrait du «forfait Urgence» ■



Agir pour que la Sécurité Sociale demeure le premier outil d'égalité et de solidarité du pays,
Votez pour les candidat-es présenté-es par la CGT